

Le Président,

Montfort-le-Gesnois, le 28 Mars 2024

AP/AB/2024-03

Objet : convocation du conseil communautaire

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que je réunirai le Conseil Communautaire,

**Jeudi 11 Avril 2024 à 18h30**

**Salle Michel Berger**

**Allée Louis Guy**

**72460 SAVIGNE LEVEQUE**

**Cette convocation fait l'objet d'un premier envoi, en application de l'article L. 5217-10-4, qui nous impose de respecter un délai minimum de douze jours pour l'envoi du projet de budget.  
Vous recevrez une deuxième convocation avec une deuxième note de synthèse dans les délais habituels.**

**L'ordre du jour de cette séance sera consacré à :**

**FINANCES**

- 3- Vote des comptes administratifs et des comptes de gestion 2023 - Affectation des résultats 2023
- 4- Vote des taux de fiscalité 2024
- 5- Vote du produit de la taxe GEMAPI pour 2024
- 6- Multi-accueil du Breil sur Merize : Révision de l'autorisation de programme et crédits de paiement
- 7- Evolution du PLUi : Révision de l'autorisation de programme et crédits de paiement
- 8- Adoption des budgets primitifs 2024
- 9- Application de la fongibilité des crédits
- 10.1- Budget REOM : Dettes à effacer et admissions en non valeurs
- 10.2- Budget Enfance Jeunesse : Dettes à effacer et admissions en non valeurs
- 10.3- Budget Général : Dettes à effacer et admissions en non valeurs.

*Pour rappel, le Président ne prendra pas part aux votes des comptes administratifs.  
En conséquence, lors de ce conseil, aucun pouvoir ne sera accepté au nom du Président.*

Vous trouverez ci-jointe la note de synthèse de la réunion et ses annexes.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,  
André PIGNÉ

